



Placement Millésime Août 2015

Titre de créance présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance, représentatif d'une unité de compte d'un contrat de capitalisation

Produit financier alternatif à un investissement dynamique risqué de type « actions »
Le souscripteur supporte le risque de crédit de l'Émetteur de Placement Millésime Août 2015, BNP Paribas Arbitrage Issuance B.V., véhicule d'émission dédié de droit néerlandais (Standard & Poor's A+⁽¹⁾) et du Garant de la formule, BNP Paribas S.A. (Standard & Poor's A+, Moody's A1, Fitch Ratings A+⁽¹⁾).

→ **Durée d'investissement conseillée pour bénéficier de la formule de remboursement** : 8 ans (en l'absence de remboursement automatique anticipé).
Le souscripteur prend un risque de perte en capital non mesurable *a priori* si Placement Millésime Août 2015 est revendu alors que les conditions de remboursement anticipé automatique ne sont pas remplies.

→ **Éligibilité** : Contrats de capitalisation
Dans le cas d'un contrat de capitalisation, l'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur.
Il est précisé que l'entreprise d'assurance d'une part, l'Émetteur et le Garant de la formule d'autre part, sont des entités juridiques indépendantes.

(1) Notations de crédit au 31/03/2015.

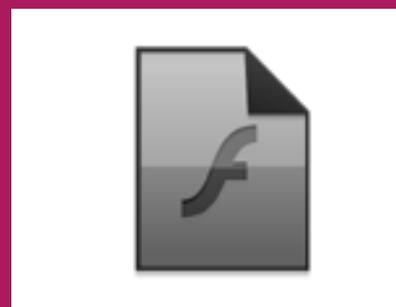
Placement Millésime Août 2015 est un produit financier d'une durée maximale de 8 ans offrant aux souscripteurs :

- Un rendement lié au marché actions européen, via l'indice iSTOXX® Europe Select High Beta 50 (le souscripteur ne bénéficie pas des dividendes des actions composant l'indice) ;
- Un possible remboursement automatique du capital tous les ans, avec l'opportunité de percevoir un gain de 8,5 % par année écoulée⁽¹⁾⁽²⁾ si, à une date de constatation annuelle, l'indice clôture au moins au niveau du seuil de déclenchement ;
- Un abaissement, durant la vie de Placement Millésime Août 2015, du seuil de déclenchement du remboursement automatique avec gain ;
- Une protection du capital initialement investi, à l'échéance des 8 ans, si l'indice clôture au moins à 60 % de son niveau de référence à la date de constatation finale⁽³⁾⁽⁴⁾ ; dans le cas contraire, une perte en capital.

Placement Millésime Août 2015 est un instrument de diversification, ne pouvant constituer la totalité d'un portefeuille d'investissement.

Sommaire

-
-
-
-
-



(1) Hors frais, prélèvements sociaux et fiscaux ; sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant de la formule.

(2) Soit un taux de rendement actuariel brut compris entre 6,9 % et 8,5 %.

(3) Soit un taux de rendement actuariel brut compris entre 0 % et 6,7 %.

(4) Le capital désigne la valeur nominale des Titres, soit 1 000 €, multipliée par le nombre de Titres souscrits. Tous les remboursements présentés dans cette brochure sont calculés sur la base de cette valeur nominale.

■ L'indice iSTOXX® Europe Select High Beta 50

L'indice iSTOXX® Europe Select High Beta 50 est calculé par STOXX®, l'un des plus importants fournisseurs d'indices de marchés financiers. L'indice est composé de 50 actions de sociétés européennes⁽⁵⁾, sélectionnées parmi l'ensemble des 600 sociétés composant l'indice Stoxx Europe 600®.

→ Processus de sélection en quatre étapes



→ Pondération des actions et révision de l'indice

L'indice est équipondéré (1/50 par titre). La composition de l'indice est revue mensuellement par STOXX.

Qu'est ce que le Beta d'un titre ?

Le Beta mesure la corrélation entre un titre et le marché auquel il appartient. Un Beta supérieur à 1 indique que le titre a tendance à amplifier les variations de marché. A contrario, un Beta inférieur à 1 signifie statistiquement que le titre amortit les mouvements de marché à la baisse comme à la hausse. Les actions à Beta élevé amplifient les variations du marché, elle ont une sensibilité au marché supérieure.



Qu'est ce que la volatilité ?

La volatilité est souvent utilisée comme une mesure du risque des instruments financiers qui sont soumis à des fluctuations de prix à la hausse et à la baisse.

Plus la volatilité d'un instrument est élevée, plus l'instrument est considéré comme risqué.

(5) Y compris les sociétés européennes hors eurozone.



■ Illustration du mécanisme

- Niveau de l'indice iSTOXX Europe Select High Beta 50 aux dates de constatation
- Seuil de protection du capital à l'échéance
- Seuil de déclenchement du remboursement avec gain
- Montant remboursé



Les données chiffrées de ces illustrations n'ont qu'une valeur informative. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale.



→ Avantages



→ Inconvénients



→ Principaux facteurs de risques



Principales caractéristiques

Code ISIN :	XS1204112764
Forme juridique des Titres de créance :	Euro Medium Term Notes de droit anglais présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance
Émetteur :	BNP Paribas Arbitrage Issuance B.V. (A+ ⁽¹⁾)
Garant de la formule :	BNP Paribas S.A. (A+ / A1 / A+ ⁽¹⁾)
Montant de l'émission :	30 000 000 €
Valeur nominale :	1 000 €
Éligibilité :	Contrat de capitalisation
Souscription :	Du 1 ^{er} mai au 31 juillet 2015
Montant de souscription :	1 000 €
Frais :	Des commissions relatives à cette transaction ont été payées par BNP Paribas Arbitrage S.N.C à des tiers. Elles couvrent les coûts de distribution et sont d'un montant annuel maximum équivalent à 0,38 % TTC du montant de l'émission.
Sous-jacent / indice :	Indice iSTOXX® Europe Select High Beta 50 (code ISIN : CH0262385146)
Date de constatation du niveau de référence de l'indice :	31 juillet 2015
Dates de constatation annuelles :	1 ^{er} août 2016, 31 juillet 2017, 31 juillet 2018, 31 juillet 2019, 31 juillet 2020, 2 août 2021, 1 ^{er} août 2022
Date de constatation finale :	31 juillet 2023
Dates de remboursement anticipé :	15 août 2016, 14 août 2017, 14 août 2018, 14 août 2019, 14 août 2020, 16 août 2021, 15 août 2022
Date d'échéance :	14 août 2023
Agent de calcul :	BNP Paribas Arbitrage S.N.C.
Marché secondaire :	Dans des conditions normales de marché, le prix de rachat des Titres de créance sera basé sur leur valorisation théorique de marché avec une fourchette de prix achat/vente de 1 % maximum.
Valorisation :	Valorisation quotidienne publiée sur les pages Reuters et Telekurs. Elle est par ailleurs tenue à disposition du public en permanence sur demande.
Cotation :	Euronext Paris
Règlement/livraison :	Clearstream

(1) Notations de crédit au 31/03/2015.

AVERTISSEMENT

Placement Millésime Août 2015 (ci-après les «Titres de créance») sont des EMTN présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance, émis par BNP Paribas Arbitrage Issuance B.V. (véhicule d'émission dédié de droit néerlandais), ayant fait l'objet d'une demande d'admission sur le marché réglementé d'Euronext Paris et utilisés comme valeurs de référence d'un contrat de capitalisation libellés en unités de compte. Le Groupe BNP Paribas et MAIF Solutions Financières ne peuvent être tenus responsables des conséquences financières ou de quelque autre nature que ce soit résultant de l'affectation de versements effectués dans le cadre du contrat de capitalisation sur les Titres de créance. Cette brochure ne constitue pas une offre d'adhésion à un contrat de capitalisation, ni une offre, une recommandation, une invitation ou un acte de démarchage visant à souscrire ou acquérir les Titres de créance. Les investisseurs potentiels sont invités à se procurer et à lire attentivement les supports d'information afférents aux Titres de créance avant toute souscription et à considérer la décision d'investir dans les Titres de créance à la lumière de toutes les informations qui y sont reprises. Les supports d'information sont composés : (a) du Prospectus de Base, dénommé «Programme for the issuance of debt instruments» daté du 5 juin 2014 approuvé par l'Autorité des Marchés Financiers sous le visa 12-0239, (b) de ses Suppléments, ainsi que (c) des Conditions Définitives de l'émission («Final Terms»). Conformément à l'article 212-28 du règlement général de l'AMF, les investisseurs sont invités à lire attentivement la rubrique «facteurs de risques» du Prospectus de Base. En cas d'incohérence entre cette brochure et les supports d'information, ces derniers prévaudront. Chaque investisseur potentiel a pris note qu'il lui appartient d'étudier et d'évaluer la faisabilité, les risques, les avantages, les inconvénients liés à l'acquisition des Titres de créance et devra si nécessaire, consulter préalablement ses propres conseils juridiques, financiers, fiscaux, comptables ou tout autre professionnel. Le Groupe BNP Paribas ne donne aucune garantie et ne fait aucune recommandation à cet égard. Les sociétés de Groupe BNP Paribas ne sauraient être considérées comme des conseils juridiques, fiscaux ou comptables. Les supports d'information sont disponibles sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers, www.amf-france.org. L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'en acquérant les Titres de créance, ils prennent un risque de crédit sur l'Émetteur et sur le Garant de la formule.

Euronext Paris S.A. détient tous droits de propriété relatifs à l'indice. Euronext Paris S.A., ainsi que toute filiale directe ou indirecte, ne se portent garant, n'approuvent, ou ne sont concernées en aucune manière par l'émission et l'offre du produit. Euronext Paris S.A., ainsi que toute filiale directe ou indirecte, ne seront pas tenues responsables vis à vis des tiers en cas d'inexactitude des données sur lesquelles est basé l'indice, de faute, d'erreur ou d'omission concernant le calcul ou la diffusion de l'indice, ou au titre de son utilisation dans le cadre de cette émission et de cette offre. STOXX® ainsi que ses marques sont la propriété intellectuelle de STOXX Limited, Zurich, Suisse et sont utilisés dans le cadre de licences. STOXX ne soutient, ne garantit, ne vend ni ne promeut en aucune façon les valeurs ou les titres financiers ou les options ou toute autre appellation technique basées sur l'indice et décline toute responsabilité liée au négoce des produits ou services basés sur l'indice. Les investisseurs souhaitant de plus amples informations sont invités à consulter le site www.stoxx.com.

Placement Millésime Août 2015, produit de placement alternatif proposé par BNP Paribas et distribué par MAIF Solutions financières.

MAIF - société d'assurance mutuelle à cotisations variables - 79038 Niort cedex 9

Filia-MAIF - société anonyme au capital de 114 337 500 € entièrement libéré -

RCS Niort B 341 672 681 - 79076 Niort cedex 9

Entreprises régies par le Code des assurances.

MAIF Solutions financières - société par actions simplifiée au capital de 6 659 016 - RCS Niort B 350 218 467 Inscrite au Fichier des démarcheurs bancaires et financiers sous le n° 2072460840MY, au Registre des intermédiaires en assurance sous le n° 07 031 206 (www.orias.fr) et enregistrée auprès de la Chambre Nationale des Conseillers en Investissements Financiers sous le n° D008241 - 79038 Niort cedex 9.



ASSUREUR MILITANT.